

Énoncé de position commun

Pour faciliter la lecture de ce document, les mots de genre féminin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes, et vice-versa, si le contexte s'y prête.

LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE SECTEUR DES SOINS DE SANTÉ

POSITION COMMUNE DE L'AIIC ET DE L'AMC

L'environnement physique est un important déterminant de la santé. L'exposition à certains niveaux de contamination de l'air, de l'eau, de la nourriture et du sol peut entraîner divers problèmes de santé, comme le cancer, des anomalies congénitales, des maladies respiratoires et cardiovasculaires ainsi que des malaises gastrointestinaux. Les facteurs reliés à la qualité de l'air intérieur et au cadre bâti, incluant les systèmes de transport, peuvent aussi avoir une influence considérable sur notre bien-être physique et psychologique. Il est important pour les professionnels de la santé et leurs associations professionnelles de faire des efforts pour créer un milieu sain qui n'aura pas de conséquences néfastes découlant d'une dégradation de l'environnement. La responsabilité à l'égard de l'environnement est une attitude qui doit se pratiquer à la fois au niveau individuel (au travail et à la maison) et collectif si on veut obtenir des résultats concrets. Grâce à leur interaction avec les personnes et les communautés, les professionnels de la santé peuvent donner l'exemple en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement et en prônant des politiques publiques favorables à la santé et à l'environnement.

RAISON D'ÊTRE

Le secteur des soins de santé, qui représente 10 % de l'économie canadienne,¹ est un important utilisateur d'énergie et un grand consommateur de plastiques, de papier et d'autres ressources. C'est aussi un important producteur de déchets solides, liquides et gazeux, y compris les polluants puissants comme les dioxines (issues de l'incinération des PVC) et le mercure. Ces activités et d'autres de nature similaire font en sorte que le secteur de la santé contribue indirectement à la dégradation de l'environnement.

Par cet énoncé de politique, les organismes signataires veulent exprimer leur engagement à accroître les activités respectueuses de l'environnement dans le secteur des soins de santé. Le défi consiste à minimiser le fardeau que le secteur de la santé fait peser sur l'environnement en intégrant des pratiques écologiques dans la prestation des soins de santé.

Le présent énoncé explique ce qu'on entend par un secteur des soins de santé « vert » et définit quelques stratégies pouvant être mises en pratique, tant par les praticiens et praticiennes individuellement que par leurs associations professionnelles, pour que cette vision devienne réalité.

¹ Institut canadien d'information sur la santé. (2007). *Tendances des dépenses nationales de santé, 1975 à 2007*. Ottawa : Auteur.

VISION D'UN SECTEUR DES SOINS DE SANTÉ VERT

Un secteur des soins de santé vert est constitué d'individus et d'organismes qui ont comme priorité de minimiser les répercussions de leurs actions quotidiennes sur l'environnement, et ce à tous les paliers décisionnels du système de soins de santé.

Il existe bien sûr des raisons financières et sanitaires convaincantes de réduire les retombées négatives des activités du secteur des soins de santé sur l'environnement, mais notre conduite obéit aussi à un motif impérieux d'ordre éthique. Le secteur des soins de santé, plus que tout autre, doit être conscient des effets de son fonctionnement sur la santé et se montrer le plus possible respectueux de l'environnement.

Il incombe aux professionnels de la santé, en tant que décideurs, fournisseurs de soins et modèles de comportement sain, d'encourager et d'adopter des mesures respectueuses de l'environnement dans les milieux où ils exercent et dans le système de soins de santé en général.

LES OBSTACLES À CETTE VISION ÉCOLOGIQUE

Beaucoup de facteurs font obstacle à la réalisation de cette vision, notamment :

- le refus de reconnaître l'ampleur et l'urgence du problème;
- la faible priorité accordée aux pratiques écologiques dans les organismes;
- la méconnaissance des règles pratiques à suivre pour protéger l'environnement;
- le manque d'outils et de structures pour aider le secteur des soins de santé à suivre la bonne voie;
- le coût élevé, à brève échéance, des nouveaux programmes écologiques et des technologies vertes;
- les éléments qui favorisent le gaspillage, par exemple :
 - la multiplication des examens diagnostiques et de la paperasserie par crainte de poursuites,
 - les habitudes de vie et les valeurs qui sont difficiles à changer (p. ex. l'utilisation de produits jetables).

Nous estimons qu'il est impératif de surmonter ces obstacles, et nous comptons soutenir et encourager les activités qui obéissent à un souci écologique.

LE RÔLE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Praticiens et praticiennes

Les professionnels de la santé sont bien placés pour agir comme porte-parole de la gérance environnementale et montrer l'exemple quant à l'application des principes de réduction, réutilisation, recyclage, récupération et rééducation. Ils peuvent encourager le secteur des soins de santé à mettre en place des politiques respectueuses de l'environnement et adopter des mesures vertes dans leur propre milieu de pratique et dans leur vie personnelle.

Les exemples de politiques respectueuses de l'environnement adaptées au secteur des soins de santé sont nombreux.

- On peut réduire les déchets par les moyens suivants :
 - en cherchant des options pour remplacer les produits jetables par des produits réutilisables;
 - en prenant les moyens nécessaires pour éviter que les produits réutilisables ou recyclables ne se retrouvent dans le flux de déchets;
 - en s'abonnant à des publications en format électronique plutôt que papier;
 - en minimisant le volume de papier et d'autres déchets de bureau (p. ex. en mettant fin à la distribution de publicité importune).
- On peut utiliser des méthodes sécuritaires d'élimination de déchets pour :
 - les déchets biomédicaux et infectieux;
 - les médicaments périmés;
 - les plastiques de polychlorure de vinyle, le mercure et d'autres substances toxiques.
- On peut réduire la consommation d'énergie par les moyens suivants :
 - en effectuant une vérification de la consommation d'énergie pour repérer les sources potentielles de perte de chaleur;
 - en achetant de l'équipement portant la certification Energy Star;
 - en baissant la chaleur et l'air climatisé.
- On peut réduire notre utilisation de substances toxiques par les moyens suivants :
 - en effectuant une vérification afin d'inventorier les sources de substances toxiques comme le polychlorure de vinyle et le mercure et en les identifiant au moyen d'une étiquette pour éveiller l'attention du personnel au fait que ces produits requièrent une méthode d'élimination spéciale;
 - en identifiant les produits de rechange les moins toxiques;
 - en effectuant les travaux de nettoyage et de stérilisation avec des produits de rechange non toxiques, et en utilisant les matériaux de construction, l'ameublement et les produits d'entretien paysager les moins toxiques.

On peut promouvoir l'adoption de politiques respectueuses de l'environnement dans les établissements de soins de santé en encourageant la création de comités puissants et efficaces d'amélioration de l'environnement, ou d'équipes vertes, pour :

- déterminer, promouvoir et mettre en œuvre des stratégies visant à réduire l'empreinte écologique de l'établissement;
- donner une formation à l'interne sur les bonnes pratiques environnementales;
- instaurer des politiques d'achat qui favorisent l'approvisionnement écologique;
- encourager les fournisseurs de produits de soins de santé à rationaliser leurs méthodes d'emballage;

-
- explorer les possibilités d'effectuer des travaux de rénovation pour accroître l'efficacité énergétique de l'établissement;
 - trouver des stratégies de contrôle de la combustion pour améliorer le rendement des incinérateurs existants;
 - encourager le personnel et les visiteurs à adopter des modes de transport actifs en aménageant des espaces de stationnement pour vélos, ou à utiliser les transports en commun là où ils existent;
 - appuyer les procédés de recyclage à la grandeur de l'établissement.

En plus de faire preuve de responsabilité environnementale sur le plan pratique, les professionnels de la santé peuvent devenir des catalyseurs de changement dans la collectivité et s'impliquer dans diverses activités visant, par exemple, à :

- informer le public sur divers sujets liés à la santé et l'environnement, comme les effets de l'exposition aux dangers environnementaux, l'adaptation au changement climatique, la façon de s'acclimater aux vagues de chaleur et aux journées où la qualité de l'air est mauvaise, et les moyens d'éviter les contaminants dans l'air (intérieur et extérieur), dans l'eau, dans la nourriture et dans les produits de consommation;
- travailler en collaboration avec des partenaires pour sensibiliser le public à la protection de l'environnement au moyen d'activités de gestion efficaces, comme l'atténuation du changement climatique, la réduction des déchets et l'utilisation limitée des ressources;
- veiller à ce que les projets proposés dans la collectivité fassent l'objet d'évaluations environnementales adéquates et plaider en faveur d'une divulgation des toxines et substances cancérigènes connues qui sont utilisées dans l'environnement.

Organismes professionnels et de réglementation

L'AIIC et l'AMC peuvent soutenir et encourager l'adoption de pratiques écologiques au sein du secteur des soins de santé et faire preuve de leadership en ce sens par les moyens suivants :

- Nous pouvons communiquer de l'information en vue de :
 - soutenir et encourager les projets d'éducation destinés aux praticiens et praticiennes et portant sur les pratiques écologiques dans divers milieux de soins;
 - énoncer les meilleures pratiques adoptées à l'échelle nationale et parmi les groupes professionnels;
 - donner l'exemple de comportements soucieux de l'environnement;
 - encourager les professionnels de la santé et autres à effectuer des recherches sur les sujets suivants :
 - les déterminants environnementaux de la santé (p. ex. les effets sur la santé de l'exposition à des substances dangereuses dans l'environnement),
 - les moyens par lesquels le secteur des soins de santé peut faire le virage vers des pratiques écologiques (p. ex. en minimisant la production de déchets et en adoptant des méthodes d'élimination des déchets sécuritaires);

-
- soutenir les efforts déployés par l'ensemble des Canadiens et Canadiennes pour trouver des moyens de respecter l'environnement dans leur vie quotidienne;
 - encourager les écoles de sciences de la santé à enrichir leur offre de programmes d'études en santé et environnement;
 - favoriser la création de modules de formation continue sur la santé environnementale et sur les pratiques en santé environnementale.
- Nous pouvons faire pression sur les gens de loi et les pouvoirs publics pour faire reconnaître la nécessité de :
 - tenir compte des préoccupations relatives à la santé humaine dans les initiatives gouvernementales qui concernent l'environnement;
 - resserrer les lois sur l'environnement (p. ex. en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et d'autres polluants atmosphériques);
 - mettre en place des politiques de fixation des prix qui tiennent compte du coût environnemental complet des produits et services;
 - fournir des mesures incitatives pour favoriser l'utilisation de technologies plus éconergétiques et de sources d'énergie non polluantes.
 - Nous pouvons encourager les organismes professionnels internationaux et leurs membres à faire pression sur leurs gouvernements respectifs pour qu'ils œuvrent en faveur d'un environnement durable, notamment en s'attaquant au problème planétaire de l'élimination des déchets toxiques.
 - Nous pouvons recommander aux établissements de soins de santé de créer des équipes vertes et d'entreprendre d'autres mesures visant à réduire leur empreinte écologique.

CONCLUSION

La protection de l'environnement est une question de santé. Aux yeux du public, les professionnels des soins de santé représentent une source très fiable d'information sur les effets de l'environnement sur la santé.

Pour les organismes signataires, la vision d'un secteur des soins de santé respectueux de l'environnement s'inscrit dans le cadre plus large d'un environnement sain où les personnes comme les sociétés choisissent d'accomplir toutes leurs activités avec le souci de minimiser leur empreinte sur la planète. Nous croyons que les professionnels de la santé doivent encourager chez tous les Canadiens et Canadiennes le développement d'un sens accru des responsabilités face à l'environnement et commencer par montrer l'exemple dans leur vie personnelle et professionnelle.

*Association des infirmières et infirmiers du Canada
Association médicale canadienne
Publié en février 2009*

Voir aussi :

Publications connexes de l'AIIIC :

Le changement climatique et la santé [Énoncé de position] (2009)

Le rôle des infirmières dans l'écologisation du système de santé (2008)

Remplace :

Énoncé de position commun de l'AIIIC et de l'AMC sur le respect de l'environnement dans le secteur de la santé

EP-99